



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT 698-26-9

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 698-26-9 modifiant le règlement de plan d'urbanisme numéro 698-11, tel qu'amendé, visant à intégrer un Plan Particulier d'Urbanisme (PPU) du secteur délimité par les zones actuelles du plan de zonage ID-1, une partie de la zone RX-2 et une partie de la zone RA-5 (lot 5 602 650)

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance du conseil tenue le 4 août 2026, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

Projet de règlement numéro 698-26-9 modifiant le règlement de plan d'urbanisme numéro 698-11, tel qu'amendé, visant à intégrer un Plan Particulier d'Urbanisme (PPU) du secteur délimité par les zones actuelles du plan de zonage ID-1, une partie de la zone RX-2 et une partie de la zone RA-5 (lot 5 602 650).

Une assemblée publique de consultation aura lieu mercredi le 26 août 2026, à 19h00, dans la salle Arlene-Murray du Centre communautaire Georges-Perron, situé au 14, rue Philippe-Côté à Bedford. Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de la ville, ou son représentant expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

L'objet de ce règlement est notamment d'intégrer un Plan Particulier d'Urbanisme pour le secteur délimité par les lots 5 602 293, 6 159 924, 5 602 598 et 5 602 650 et une partie du lot 5 602 208 (Prairie Victoria).

Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville de Bedford, au 26, rue de la Rivière, du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00 ou faire la demande par courriel : catherine.nadeau@ville.bedford.qc.ca.

Donné à Bedford, ce 6 août 2026.

M^e Catherine Nadeau
Directrice générale adjointe et greffière
Ville de Bedford